

BURUNDI

Les forces de l'État ainsi que les Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti au pouvoir, ont menacé, battu et arrêté des élèves dans un climat durable de violence politique et d'intimidation. Les attaques contre les élèves et les enseignants ont culminé en 2018 dans les mois précédant un référendum constitutionnel.

Contexte

Le gouvernement burundais, dominé par le parti du Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD), et dirigé par le président Pierre Nkurunziza, a continué de limiter les libertés civiles et politiques au Burundi lors de la période 2017-2019 considérée.¹ La candidature de Nkurunziza pour un troisième mandat en 2015 a plongé le pays dans une crise politique.²

La violence a augmenté dans les mois qui ont précédé le référendum constitutionnel de mai 2018, qui a conduit 80% des électeurs à approuver une prolongation de deux mandats du pouvoir présidentiel.³ Human Rights Watch a rapporté que les forces de sécurité de l'État ainsi que les *Imbonerakure*, la branche jeunesse du CNDD-FDD, ont mené des attaques ciblées contre des membres de partis d'opposition, tels que le Congrès national pour la liberté (CNL, anciennement Forces de libération nationale – FNL), ainsi que des journalistes et des activistes, lors de la période précédant le référendum de 2018⁴ et les élections générales de 2020.⁵

La Commission d'enquête sur le Burundi mandatée par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a signalé que des entités étatiques, notamment des *Imbonerakure*, dont la Commission a constaté qu'ils opéraient sous le contrôle de l'État dans des circonstances spécifiques, ont systématiquement attaqué la population civile, pour des raisons d'opposition réelle ou perçue au gouvernement et au parti au pouvoir, tout au long de la période examinée.⁶ Selon la Commission, l'État burundais a commis de graves violations des droits humains en toute impunité, notamment des exécutions, des disparitions forcées, des arrestations arbitraires, des violences sexuelles ainsi que des violations des libertés civiles.⁷

La crise politique au Burundi a eu un impact sur l'éducation au cours de la période considérée. En septembre 2018, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a rapporté que le CNDD-FDD avait fait pression sur des enseignants et des élèves, ou les avait renvoyés de leurs écoles pour avoir refusé d'adhérer au parti, de payer des contributions obligatoires pour les élections ou d'assister à des réunions politiques.⁸ En août 2019, la Commission d'enquête de l'ONU sur le Burundi a également signalé que des élèves et des enseignants membres du CNDD-FDD avaient empêché certains élèves de se rendre à l'école, parfois sous la menace.⁹ Bien que le ministère de l'Éducation ait interdit l'exclusion des élèves des écoles pour des raisons liées aux contributions électorales en février 2019,¹⁰ Human Rights Watch a documenté la poursuite de cette pratique tout au long de 2019.¹¹

Depuis 2017, les restrictions imposées par le gouvernement burundais aux organisations internationales ont conduit au départ ou à la réduction de l'aide des ONG internationales, des agences des Nations Unies ainsi que des partenaires bilatéraux.¹² Le bureau du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme a fermé ses portes à la demande du gouvernement en février 2019.¹³ La crise a eu un impact sur le financement de l'éducation. Par exemple, en 2018, l'ICG a signalé qu'à la suite de la réélection de Nkurunziza, le budget gouvernemental de l'éducation avait diminué de 30%, entraînant une augmentation du nombre d'élèves par classe, des frais de scolarité plus élevés et la suspension de nombreux programmes d'alimentation scolaire à tous les niveaux d'enseignement.¹⁴

Au cours de la période considérée, la liberté de la presse est devenue de plus en plus restreinte,¹⁵ ce qui peut avoir affecté la disponibilité des rapports des médias couvrant les attaques contre l'éducation au cours de cette période.

Attaques contre les élèves, les enseignants, ou autres membres du personnel éducatif

Au cours de la période de référence 2017-2019, la GCPEA a recueilli des rapports sur au moins 42 incidents d'attaques contre des élèves, des enseignants ou d'autres personnels, qui ont fait plus de 65 victimes. À titre de comparaison, au cours de la période 2013-2017 couverte par *L'Éducation prise pour cible 2018*, au moins 70 élèves ont été détenus, arrêtés et emprisonnés, et de nombreux autres ont été intimidés ou menacés.¹⁶

Les enseignants ainsi que les élèves ont été pris pour cible par les forces de sécurité de l'État et les *Imbonerakure* au cours de la période considérée. Des attaques ont été signalées à un rythme similaire à celui de la période 2013-2017, considérée dans le rapport *l'Éducation prise pour cible 2018*, où au moins 70 élèves ont été détenus, arrêtés et emprisonnés, et de nombreux autres ont été intimidés ou menacés.¹⁷ Comme lors de la période précédente, des passages à tabac et des détentions ont eu lieu avant le vote, ainsi que la détention d'enfants qui ont dégradé des photos du président dans des manuels. En 2017, la GCPEA a compilé 11 incidents d'attaques contre des élèves et du personnel scolaire, qui ont blessé environ 15 personnes.¹⁸ Toutes ces attaques de 2017 ont été identifiées après la publication de *l'Éducation prise pour cible 2018*.

En 2018, la GCPEA a compilé au moins 15 signalements d'attaques contre des élèves et du personnel scolaire ayant entraîné des blessures ou la mort d'au moins 18 personnes, et l'arrestation ou la détention d'au moins dix personnes.¹⁹ De nombreuses attaques ont été commises au cours des mois précédant le référendum constitutionnel de mai 2018, lorsque des enseignants qui soutenaient, ou étaient soupçonnés de soutenir, des partis d'opposition ont été fréquemment battus et détenus par des membres des *Imbonerakure*. L'on trouve parmi les exemples de signalements :

- SOS-Torture/Burundi a rapporté que le 10 janvier 2018, des membres des *Imbonerakure* auraient arrêté un enseignant et partisan du parti d'opposition FNL, alors qu'il travaillait à Busoni, province de Kirundo.²⁰ L'enseignant a été arrêté et battu, selon les médias locaux, pour avoir conseillé aux gens de voter contre le référendum constitutionnel.²¹
- Le 2 avril 2018, des policiers locaux auraient agressé le doyen du lycée communal de Bweru dans un pub de la ville de Bweru, province de Ruyigi, au motif qu'il n'avait pas mobilisé la population locale pour le CNDD-FDD.²²
- Entre le 22 et le 28 avril 2018, des élèves *Imbonerakure* du lycée de Musema de la province de Kayanza auraient battu leurs camarades de classe tout en collectant de force de l'argent pour les contributions électorales.²³
- Dans la soirée du 5 mai 2018, l'Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH) a rapporté qu'un représentant local des *Imbonerakure* a arrêté un enseignant au Lycée Musemam de Butaganzwa, province de Kayanza. L'enseignant, membre du FNL parti d'opposition à l'époque, aurait été arrêté à l'école et détenu secrètement pendant au moins une semaine, sous le prétexte d'avoir fait campagne contre le référendum.²⁴
- Le 28 décembre 2018, l'organisation de la société civile en exil l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Burundi (ACAT Burundi) a signalé qu'un enseignant du secondaire, membre d'un groupe d'opposition, aurait été arrêté, ou victime de disparition forcée, par des agents des services de renseignements de l'État, à Mabayi, province de Cibitoke, au motif de son association avec un parti d'opposition. Au moment du rapport d'incident, l'endroit où se trouvait l'enseignant restait inconnu.²⁵

En outre, la GCPEA a identifié un incident où des membres de la police et des *Imbonerakure* ont réprimé une manifestation étudiante. Le 26 novembre 2018, des élèves de l'École fondamentale de la commune de Mpanda, dans la province de Bubanza, auraient protesté contre l'arrestation d'un enseignant par la police et les *Imbonerakure*, entraînant un affrontement entre les deux groupes, selon une source locale.²⁶

En 2019, des informations suggéraient que des forces de sécurité de l'État ainsi que des membres des *Imbonerakure* avaient arrêté, menacé ou blessé physiquement des élèves et des enseignants à un rythme similaire à celui des années précédentes. La GCPEA a recueilli 15 rapports sur de tels incidents auprès des médias locaux et internationaux, et des observatoires locaux des droits humains.²⁷

L'affaire la plus médiatisée s'est produite début mars 2019, lorsque des forces de sécurité de l'État ont arrêté sept élèves âgés de 13 à 17 ans, dont un garçon, dans la province de Kirundo, pour avoir prétendument insulté le président en altérant son image dans les manuels scolaires. Alors qu'un garçon de treize ans qui n'avait pas atteint l'âge de la responsabilité pénale a été immédiatement libéré, les six filles ont été détenues au poste de police de Kirundo. Trois des filles ont été libérées au bout de deux jours, tandis que trois autres ont été transférées à la prison pour femmes de Ngozi pour être ensuite poursuivies. Les enfants ont finalement été libérées après un plaidoyer sur le terrain et une pression croissante, notamment une campagne en ligne sur les réseaux sociaux intitulée #freeourgirls, bien que les charges n'aient pas été abandonnées.²⁸ La GCPEA a rapporté qu'au moins 70 élèves ont été détenus et 11 arrêtés en 2016 pour avoir dégradé des photos du président dans des manuels.²⁹

En outre, la GCPEA a recueilli des rapports d'attaques par des *Imbonerakure* ou des groupes armés non identifiés contre des élèves, des enseignants et du personnel scolaire en 2019, parmi lesquelles on trouve les exemples suivants :

- L'organisation de défense des droits humains la Ligue Iteka a rapporté que, le 12 janvier 2019, dans la colline de Kavumu, province de Kayanza, un élève de neuvième année de l'école Ruganza a été battu par deux membres des *Imbonerakure* alors qu'il se rendait à l'école. L'élève serait resté dans le coma pendant des jours et avait des côtes cassées après l'agression. Les assaillants auraient été arrêtés et détenus au commissariat de police de Kayanza.³⁰
- Les médias locaux ont rapporté que, dans la nuit du 18 août 2019 à Rushubije, commune de Ntenga, province de Kirundo, six membres des *Imbonerakure* présumés ont tué un enseignant affilié à un parti d'opposition.³¹
- La Ligue Iteka a rapporté que, le 30 septembre 2019, à l'école de Kinvyovu dans la commune de Nyamurenza, province de Ngozi, un membre des *Imbonerakure* a enlevé trois élèves de genre masculin de leur école devant les administrateurs de l'école et les a retenus dans le bâtiment administratif du district. Le membre des *Imbonerakure* aurait accusé les trois élèves de perturber les activités du groupe paramilitaire dans la région. Les élèves ont été libérés le jour même.³²
- Le 3 octobre 2019, des *Imbonerakure* auraient, selon des médias locaux, agressé un élève du secondaire alors qu'il rentrait chez lui après les cours dans la commune de Nyamurenza, province de Ngozi.³³

Utilisation militaire des écoles et des universités

Entre 2017 et 2019, la GCPEA a identifié deux incidents signalés d'utilisation militaire de l'école. Au cours de la période couverte par *l'Éducation prise pour cible 2018*, au moins 21 écoles auraient été utilisées comme postes de police ou militaires en 2015 ainsi qu'en 2016.³⁴

En 2018, l'APRODH a signalé deux cas d'*Imbonerakure* utilisant des écoles primaires. Le 23 juin 2018, les *Imbonerakure* auraient utilisé la cour de récréation de l'école primaire de Kiranda, dans la commune de Bugenyuzi, province de Karuzi, pour organiser des entraînements.³⁵ Le 25 septembre 2018, 12 membres des *Imbonerakure* auraient intercepté deux membres masculins du parti FNL et les auraient conduits à l'école primaire de Buhoro II où ils ont été détenus pendant la nuit, après quoi ils auraient été emmenés à un poste de police du district de Gashikanwa.³⁶

Recrutement d'enfants sur le chemin de l'école ou de l'université, ou au sein même des établissements

La GCPEA a reçu un rapport faisant état d'un cas d'enfants associés de force aux *Imbonerakure* dans une école entre 2017 et 2019 ; aucun incident n'a été signalé au cours de la période 2013-2017 couverte par *l'Éducation prise pour cible 2018*. L'APRODH a rapporté qu'en janvier 2018, les *Imbonerakure* ont engagé de force des élèves de sixième année d'une école primaire du district de Bugabira, province de Kirundo. Les *Imbonerakure* ont forcé ces élèves à participer à une formation paramilitaire à l'école et dans la communauté environnante, en particulier le vendredi et le samedi soir, et ils auraient sévèrement puni les élèves qui n'y avaient pas participé.³⁷

Violence sexuelle commise sur le chemin de l'école ou de l'université, ou au sein même des établissements

Au cours de la période de référence 2017-2019, la GCPEA a reçu deux signalements de violences sexuelles commises par des parties armées contre des élèves à l'école ou sur le chemin de l'école. Le premier cas s'est produit en 2017 mais a été recueilli par la GCPEA en 2018. Le 24 janvier 2017, dans la province de Cibitoke, un membre des *Imbonerakure* aurait violé une écolière de 14 ans alors qu'elle rentrait chez elle après l'école.³⁸ Le deuxième cas s'est produit le 15 janvier 2019 dans la province de Muramvya lorsque la Ligue Iteka a rapporté qu'un policier avait violé une fille de 16 ans dans l'enceinte d'une école secondaire. L'auteur a été appréhendé et arrêté.³⁹

Les viols et violences sexuelles commis par des *Imbonerakure* et des forces de sécurité de l'État ont été documentés par l'Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), ainsi que par la Commission d'enquête des Nations Unies.⁴⁰

Attaques contre l'enseignement supérieur

Des attaques contre l'enseignement supérieur se sont produites sporadiquement entre 2017 et 2019, avec un taux similaire à celui indiqué dans *l'Éducation prise pour cible 2018*. Entre 2013 et 2017, la GCPEA a documenté trois incidents d'attaques contre l'enseignement supérieur, dont deux se sont produits en 2017.⁴¹ Un incident de 2017 n'a pas été rapporté dans *l'Éducation prise pour cible 2018*. Le 18 août 2017 ou vers cette date, des membres des *Imbonerakure* auraient battu un étudiant tutsi avec des matraques et l'auraient forcé à marcher à genoux sur le campus de Mutanga de l'Université du Burundi à Bujumbura.⁴²

Deux incidents d'attaques contre des étudiants universitaires ont été signalés en 2018. Le 9 juillet 2018, des étudiants du campus de Mutanga de l'Université du Burundi à Bujumbura, membres de l'opposition, ont été menacés lorsque des dépliants sont apparus menaçant les étudiants qui n'adhéraient pas à l'idéologie gouvernementale, affirmant que le gouvernement autoriserait la violence contre ces étudiants. Iwacu et l'APRODH ont rapporté que les dépliants sont probablement arrivés après des manifestations faisant suite de l'arrestation de trois étudiants plus tôt dans la semaine.⁴³ Des rapports distincts des ONG locales APRODH et SOS Médias Burundi ont confirmé que dans la nuit du 2 juillet 2018, des membres des *Imbonerakure* et de la police ont arrêté trois étudiants dans leurs chambres sur le même campus, après avoir fouillé arbitrairement leurs chambres. Deux étudiants auraient été libérés de prison le 12 juillet 2018.⁴⁴

¹ Human Rights Watch, *Rapport mondial 2019*, (New York : Human Rights Watch, 2019), chapitre sur le Burundi.

² Jina Moore, « Burundi Voters Back Constitution Extending Presidential Term », *The New York Times*, 18 mai 2018 ; Rachel Nicholson, « Burundi crisis : The legacy of 2015 brings fear for 2020 », Amnesty International, 2 mai 2019.

³ Maggie Flick, Alison Williams et David Stamp, « Burundi approves new constitution extending presidential term limit », *Reuters*, 21 mai 2018 ; Jina Moore, « Burundi Voters Back Constitution Extending Presidential Term », *The New York Times*, 18 mai 2018 ; Human Rights Watch, *Rapport mondial 2019*, (New York : Human Rights Watch, 2019), chapitre sur le Burundi.

⁴ Human Rights Watch, « On va te battre pour te corriger : Abus à l'approche du référendum constitutionnel au Burundi », (New York : Human Rights Watch, mai 2018).

⁵ Human Rights Watch, « 'Nos enfants restent le ventre vide pour qu'on paye' : Abus liés aux contributions pour les élections de 2020 au Burundi », (New York : Human Rights Watch, 6 décembre 2019).

⁶ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, « Rapport de la commission d'enquête sur le Burundi », A/HRC/39/63, 8 août 2018, para. 67 ; Conseil des droits de l'homme de l'ONU, « Rapport de la commission d'enquête sur le Burundi », A/HRC/42/49, 6 août 2019, paras. 20-22.

⁷ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, « Rapport de la commission d'enquête sur le Burundi », A/HRC/39/63, 8 août 2018, paras. 26, 70 ; Conseil des droits de l'homme de l'ONU, « Rapport de la commission d'enquête sur le Burundi », A/HRC/42/49, 6 août 2019, paras. 32, 34, 38, 37.

⁸ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, « Rapport de la commission d'enquête sur le Burundi », A/HRC/39/63, 8 août 2018, para. 61.

⁹ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, « Rapport de la commission d'enquête sur le Burundi », A/HRC/42/49, 6 août 2019, para. 59.

¹⁰ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, « Rapport de la commission d'enquête sur le Burundi », A/HRC/42/49, para. 59.

¹¹ Human Rights Watch, « 'Nos enfants restent le ventre vide pour qu'on paye' : Abus liés aux contributions pour les élections de 2020 au Burundi », (New York : Human Rights Watch, 6 décembre 2019).

¹² Amnesty International, *Rapport Amnesty International 2017/18*, (Londres : Amnesty International, 2018), chapitre sur le Burundi, pp. 107-110 ; Salem Solomon et Patrick Nduwimana, « Aid Groups Denounce Burundi's 3-Month Ban on NGOs », *VOA*, 3 octobre 2018.

¹³ « UN Human Rights Office in Burundi closes », communiqué de presse du Bureau du Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, 5 mars 2019.

¹⁴ International Crisis Group (ICG), *Helping the Burundian People Cope with the Economic Crisis*, (Bruxelles : IGC), Rapport No. 264, 31 août 2018.

¹⁵ Kiplagat Edwin, « BBC shuts Burundi Bureau », *The East African*, 16 juillet 2019.

¹⁶ GCPEA, *l'Éducation prise pour cible 2018*, (New York : GCPEA, 2018), p. 91.

¹⁷ GCPEA, *l'Éducation prise pour cible 2018*, (New York : GCPEA, 2018), p. 91.

¹⁸ Vous trouverez une liste complète de références sur le site internet de la GCPEA, https://protectingeducation.org/wp-content/uploads/eua_2020_references.pdf

¹⁹ Vous trouverez une liste complète de références sur le site internet de la GCPEA, https://protectingeducation.org/wp-content/uploads/eua_2020_references.pdf

²⁰ « REPORT No. 109 OF SOS-TORTURE / BURUNDI », SOS Torture/ Burundi, 13 janvier 2018, p. 3.

²¹ RPA, cité dans ACLED, Event ID BUR7583.

²² Source locale, cité dans ACLED, Event ID BUR7773.

²³ *Frontier Star*, cité dans ACLED, Event ID BUR7856.

²⁴ Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), « Rapport Annuel de 2018 », (Bujumbura : APRODH, janvier 2019), para. 16.

²⁵ « Rapport sur le Monitoring des Violations et atteintes aux Droits de l'Homme au Burundi, Période du mois de décembre 2018 », ACAT-Burundi, p. 9.

²⁶ Source locale, cité dans ACLED, Event ID BUR8296.

²⁷ Vous trouverez une liste complète de références sur le site internet de la GCPEA, https://protectingeducation.org/wp-content/uploads/eua_2020_references.pdf

²⁸ George Obulutsa, Peter Graff, « Burundi releases schoolgirls held for scribbling on president's portrait », *Reuters*, 26 mars 2019 ; Lewis Mudge, « Emprisonnées au Burundi pour des gribouillages sur une photo du Président », dépêche de Human Rights Watch, 19 mars 2019 ; « Photos du président gribouillées au Burundi : une partie des élèves relâchées », *RFI*, 16 mars 2019.

²⁹ GCPEA, *l'Éducation prise pour cible 2018*, (New York : GCPEA, 2018), p. 92.

³⁰ « Bulletin hebdomadaire 'ITEKA N'IJAMBO' n°145 », Ligue Burundaise des Droits de l'Homme Iteka, janvier 2019, p. 8.

³¹ *IWACU* ; *Agence Nawe*, cité dans ACLED, Event ID BUR9071 ; Edouard Nkurunziza, « Kirundo/Ntega : Les dessous d'une double exécution », *IWACU*, 30 août 2019.

³² « Bulletin hebdomadaire 'ITEKA N'IJAMBO' n°182 », Ligue Burundaise des Droits de l'Homme Iteka, 7 octobre 2019, p. 7.

³³ *Radio Publique Africaine* ; *Inzambae*, cité dans ACLED, Event ID BUR9192 ; « Burundi : Les nouvelles de chez nous de ce 3 octobre 2019 », *Radio Publique Africaine*.

³⁴ GCPEA, *L'Éducation prise pour cible 2018*, (New York : GCPEA, 2018), p. 92.

³⁵ Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), *Rapport Annuel de 2018*, (Bujumbura : APRODH., janvier 2018), p. 14.

³⁶ Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), *Rapport Annuel de 2018*, (Bujumbura : APRODH, janvier 2018), p. 44.

³⁷ Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), *Rapport Annuel de 2018*, (Bujumbura : APRODH, janvier 2018), pp. 12-13.

³⁸ Sources locales, cité dans ACLED, Event ID BUR6781 .

³⁹ « Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°145 », Ligue Burundaise des Droits de l'Homme Iteka, janvier 2019, p. 9.

⁴⁰ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, « Rapport de la commission d'enquête sur le Burundi », A/HRC/39/63, 8 août 2018 ; Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), « Rapport de Juin 2018 », juin 2018.

⁴¹ « Protestations contre la suppression des bourses au Burundi : 2 étudiants arrêtés », *RFI Afrique*, 1^{er} avril 2017.

⁴² *RPA*, cité dans ACLED, Event ID BUR7242.

⁴³ « Université du Burundi : Des tracts inquiétants au campus Mutanga », *IWACU*, 7 juillet 2018 ; Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), « Rapport de juillet 2018 », juillet 2018, p. 9.

⁴⁴ Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH), « Rapport de juillet 2018 », juillet 2018, p. 9 ; « Bujumbura : Les 2 étudiants arrêtés par les SNR sont libres », *SOS Medias Burundi*, 13 juillet 2013.